



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1900

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation du Boulevard périphérique nord de Lyon par la société Openly - Exercice 2009

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

**Rapporteur** : Monsieur Collomb

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

## Séance publique du 16 décembre 2010

### Délibération n° 2010-1900

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation du Boulevard périphérique nord de Lyon par la société Openly - Exercice 2009**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002. Les membres de la CCSPL ont été désignés par délibérations n° 2008-0276 du 24 septembre 2008 et 2010-1339 du 22 mars 2010.

L'activité de gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon intervient dans le cadre d'un contrat de régie intéressée d'une durée de 8 ans conclu à compter du 4 janvier 2006.

Le rapport du délégataire, présenté au conseil de Communauté au titre de l'exercice 2009, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service. Pour la partie financière, elle reprend les comptes relatifs à la société dédiée délégataire (Openly) et les comptes relatifs au service délégué qui donnent lieu à reddition dans les comptes de la Communauté urbaine.

Le tableau ci-après, présente les principaux indicateurs de l'exercice 2009 avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices :

|                    |                                          | Référence :<br>Contractuelle<br>Valeur 2009 | 2007     | 2008     | 2009       | Variation<br>2008 - 2009 |          |
|--------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------|----------|----------|------------|--------------------------|----------|
|                    |                                          |                                             |          |          |            | En %                     | Tendance |
| Activité           | Trafic payant<br>(millions de véhicules) | Non contractuel                             | 17,17    | 16,59    | 16,48      | - 0,7                    | ↘        |
|                    | Gros entretien et renouvellement         | 0,68 M€                                     | 1,77 M€  | 5,76 M€  | 0,79 M€    | - 86                     | ↘        |
| Qualité de service | Attente moyenne au péage                 | En cours de révision                        | 7 535 s  | 7175 s   | Non mesuré | -                        |          |
|                    | Délai moyen d'intervention               | 5,88 min                                    | 5,08 min | 4,86 min | 4,41 min   | - 9,3                    | ↘        |
|                    | Nombre d'heures de balisages             | 45 h                                        | 6,75 h   | 11,58 h  | 14,33 h    | + 23,7                   | ↗        |
|                    | Taux de fraude                           | 0,55 %                                      | 0,47 %   | 0,48 %   | 0,49 %     | + 2,7                    | ↗        |

|                                  |                                                  |                    |         |         |         |          |   |
|----------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------|---------|---------|---------|----------|---|
| Finances<br>(service<br>délégué) | Recettes de péages                               | Non<br>contractuel | 27,7 M€ | 26,2 M€ | 26,1 M€ | - 0,3 %  | ➔ |
|                                  | Charges en reddition<br>(hors frais de balisage) | 5,90 M€            | 5,27 M€ | 5,49 M€ | 5,65 M€ | + 2,8 %  | ↗ |
| Finances<br>(société dédié)      | Rémunération forfaitaire                         | 1,54 M€            | 1,48 M€ | 1,55 M€ | 1,54 M€ | - 0,4 %  | ➔ |
|                                  | Rémunération variable                            | Non<br>contractuel | 0,18 M€ | 0,13 M€ | 0,04 M€ | - 71,0 % | ↘ |
|                                  | Résultat net                                     | Non<br>contractuel | 0,21 M€ | 0,28 M€ | 0,39 M€ | + 41,6 % | ↗ |

Le trafic est en baisse de 0,7 % avec en corollaire la baisse de 0,3 % des recettes de péage. La forte chute amorcée en 2008 s'est poursuivie au premier trimestre 2009, le trafic étant ensuite en hausse constante à partir du mois de juillet.

Les charges du service délégué sont en augmentation de 2,8 % mais inférieures de 4,4 % à la valeur contractuelle. Cette hausse est principalement due à la migration Télépéage Inter-Société (TIS).

La qualité de service est toujours satisfaisante. La nouvelle mesure de l'attente moyenne au péage étant en test en 2009, cet indicateur n'a pas été mesuré.

Le montant de 0,79 M€ de gros entretien et renouvellement (GER) correspond aux opérations remises en cours d'année, notamment le renouvellement de la ventilation. Pour information, 5 M€ de dépenses de GER réalisés en 2009 apparaîtront en 2010 dans les comptes lorsque les opérations correspondantes seront terminées.

La rémunération variable, qui représente l'intéressement du délégataire, est en baisse, en cause une moindre performance sur les charges du service délégué par rapport à 2008. Le résultat net reste néanmoins excédentaire et augmente de 41,6 % dû à une reprise de provisions exceptionnelles.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux du 9 novembre 2010. Il appartient donc au conseil de Communauté de les examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 9 novembre 2010, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**Prend** acte du rapport 2009 produit par la société Openly au titre de la délégation de l'activité de gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.**